ZONE DE POLICE 5306 – ENTRE SAMBRE ET MEUSE – PROVINCE DE NAMUR
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE POLICE
SÉANCE DU 4 MARS 2026

Conformément à l'article 25 alinéa 3 de la LPI, le Collège de Police de la zone de police entre Sambre et Meuse composée des communes de FOSSES-LA-VILLE, METTET, PROFONDEVILLE et FLOREFFE convoque les conseillers de police à la séance du Conseil de Police qui aura lieu le **4 mars 2026 à 19h à Mettet**.

L'ordre du jour arrêté en Collège de Police est le suivant :

SEANCE PUBLIQUE

01. **Approbation du PV du Conseil de Police du 11 décembre 2026**
02. **Prestations de serment des nouveaux membres du personnel**
03. **Personnel – Modification du cadre organique – Augmentation d'une unité le cadre de base**
04. **Personnel – Déclaration de la vacance d'un emploi d'inspecteur principal de police pour le service Intervention – Mobilité 01/2026 ERRATUM**
05. **Personnel – Déclaration de la vacance d'un emploi d'inspecteur de police pour le service Proximité – Quartier de Mettet**
06. **Logistique – Déclassement de véhicules**
07. **Logistique – Rattachement à la centrale de marché IDEFIN 2027-2028 – Marché de fourniture d'électricité et de gaz – Décision de ratification de la décision du Collège de Police du 10 février 2026**
08. **Personnel – Un emploi d'ouvrier spécialisé Niveau C – Modification des conditions de sélection – Décision de ratification de la décision du Collège de Police du 10 février 2026**
09. **Divers – Contrat d'occupation associative de la salle polyvalente – 12 mars 2026 – Signature de la convention – Ratification de la décision du Collège de Police du 10 février 2026**
10. **Divers – Contrat d'occupation associative de la salle polyvalente – Maison Rurale Espace « Jigé » - Vœux de la zone – Ratification de la décision du Collège de Police du 23 décembre 2025**
11. **Divers – Approbation du budget 2026 par la tutelle – Pour information**

Par le Collège de Police,
Fosses-la-Ville, le 10 février 2026

La Secrétaire
Elise LORENT

Le Président
Gaëtan de BILDERLING